

FACTURE N° 19

19

Nom et adresse du client

Halle de Souillac

n° TVA intracommunautaire

Le 30/12

20 25

N° du bon de commande :

[illegible]

Date de règlement :

Mode de règlement :

Date de la livraison

Conditions d'escompte

ou de la prestation :

pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).